sia

Schweizer Norm
Norme Suisse
Norma Svizzera

SIA 215/1:2025 Construction

551215/1

Remplace SIA 2049:2014

Anforderungen an neue Zemente
Requisiti relativi a nuovi cementi

Exigences relatives aux nouveaux ciments

215/1

Numéro de référence
SN 551215/1:2025 fr

Valable dès le : 2025-05-01

Éditeur
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Case postale, CH-8027 Zurich

Nombre de pages : 24

Copyright © 2025 by SIA Zurich

Groupe de prix : 18

La présente publication respecte les principes d'un langage inclusif. La compréhension et la neutralité du mode d'expression sont déterminantes. Si pour des raisons de meilleure lisibilité, un seul genre est utilisé, ce choix relève de l'organe responsable de la publication.

Les rectificatifs éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/rectificatif.

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'application de la présente publication.

2025-05 1er tirage

SIA 215/1, Copyright © 2025 by SIA Zurich

TABLE DES MATIÈRES

		Page
Avant-propos		4
0	**Champ d'application**	5
0.1	Délimitation	5
0.2	Références normatives	5
0.3	Dérogations	6
1	**Terminologie**	7
1.1	Termes et définitions	7
1.2	Indices	8
2	**Exigences relatives aux constituants normés**	9
2.1	Constituants	9
2.2	Additifs	9
3	**Nouveaux constituants**	10
3.1	Généralités	10
3.2	Substances dangereuses	10
3.3	Activateurs	10
4	**Composition et notation**	11
4.1	Composition et notation des nouveaux ciments avec des constituants normés ou nouveaux	11
4.2	Informations sur la composition	11
5	**Exigences relatives aux nouveaux ciments**	12
5.1	Exigences mécaniques et physiques	12
5.2	Exigences chimiques	13
5.3	Exigences de durabilité	13
6	**Désignation normalisée**	16
7	**Critères de conformité**	17
7.1	Exigences générales	17
7.2	Critères de conformité des propriétés mécaniques, physiques et chimiques et méthode d'évaluation	17
7.3	Critères de conformité de la composition des ciments	17
7.4	Critères de conformité des propriétés des constituants du ciment	17
7.5	Critères de conformité de la durabilité selon le chiffre 5.3	17
8	**Tâches et responsabilités**	18
8.1	Tâches du requérant	18
8.2	Tâches des laboratoires de ciment et de béton	18
8.3	Tâches de l'organisme de certification des ciments	18
Annexe		
A	(informative) **Publications**	19
B	(informative) **Index des termes**	20

SIA 215/1, Copyright © 2025 by SIA Zurich

AVANT-PROPOS

Les ciments actuellement utilisés en Suisse sont réglementés dans diverses normes européennes. Ces dernières contiennent des exigences concernant la composition, les essais et l'évaluation de la conformité.

L'industrie suisse du ciment s'efforce de réduire l'empreinte environnementale de la production de ciment et de contribuer ainsi activement à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse.

La présente norme rend possible l'élargissement du domaine d'utilisation des composants anorganiques en tant que constituants principaux des ciments. Ceci permet l'emploi de ciments s'inscrivant dans les critères du développement durable.

La présente norme règle la procédure de justification des exigences fondamentales des nouveaux ciments selon l'article 3 de la Loi sur les produits de construction [1].

Un « organisme de certification des ciments » accrédité en Suisse peut délivrer des certifications de nouveaux ciments sur la base de la présente norme.

La présente norme a été élaborée sur mandat d'un groupe de travail sous la responsabilité de la commission SIA 215 « Liants minéraux » en collaboration avec la commission SIA 262 « Construction en béton ».

Groupe de travail SIA 215/1

SIA 215/1, Copyright © 2025 by SIA Zurich

Commission SIA 215, Liants minéraux

		Représentant de
Président	Fernand Deillon, dipl. Chem.-Ing. FH/SIA, Wildegg	Laboratoire de matériaux
Membres	Stéphane Cuchet, dipl. Geol. UNIL, Eclépens	Industrie
	Peter Kruspan, Dr. sc. nat. ETH, Würenlingen	Industrie
	Heinz Marti, dipl. Ing. ETH, Netstal	Industrie
	Christian Paglia, Dr. sc. techn. ETH, Mendrisio	SUPSI
	Drangu Sehu, dipl. Bau-Ing. ETH/SIA, Bâle	Bureau d'études
	Stephan Sollberger dipl. Chem-Ing. FH, Berne	Industrie
	Cyrill Spirig, dipl. Bau-Ing. FH, Luterbach	Industrie

Commission SIA 262, Construction en béton

Président	Walter Kaufmann, Prof. Dr., dipl. Bau-Ing. ETH/SIA, Zurich	ETH Zürich
Membres	Martin Bimschas, Dr. ETH, dipl. Ing. TU/SIA, Uster	Bureau d'études
	Patrick Bischof, Dr., MSc. Bau-Ing. ETH/SIA, Maseltrangen	Bureau d'études
	Daniel Buschor, dipl. Bau-Ing. EPF/SIA, Berthoud	Bureau d'études
	Stéphane Cuennet, dipl. ing. HES, Berne	OFROU
	Christoph Czaderski, Dr., dipl. Bau-Ing. ETH/SIA, Dübendorf	Empa
	Bernd Arnd Eberhard, Dr., dipl. Ing. TU, Würenlingen	Industrie
	Stephan Etter, Dr., dipl. Bau-Ing. ETH/SIA, Zurich	Bureau d'études
	Hans-Rudolf Ganz, Dr., dipl. Bau-Ing. ETH/SIA, Bösingen	Bureau de conseils
	Alain Liechti, dipl. Bau-Ing. FH, Berne	CFF
	Aurelio Muttoni, Prof. Dr., ing. civil dipl. EPF/SIA, Lausanne	EPFL
	Sylvain Plumey, Dr., ing. dipl. EPF/SIA, Porrentruy	Bureau d'études
	Miguel Fernández Ruiz, Prof. Dr., ing. civil dipl. UPM, Morges	Bureau d'études
	Yves Schiegg, Dr., dipl. Bau-Ing. ETH/SIA, Wildegg	Laboratoire de matériaux
	Andreas Schmidt-Ginzkey, ing. civil dipl. EPF, Lausanne	SSE
	Hans Seelhofer, Dr., dipl. Bau-Ing. ETH/SIA, Zurich	Bureau d'études
	Kerstin Wassmann, dipl. Ing. TU, Würenlingen	Industrie
	Volker Wetzig, dipl. Ing. TU/SIA, Berne	Industrie
Procès-verbal	Simon Karrer, MSc ETH Bau-Ing., Zurich	

Organisations représentées dans la commission SIA 215 et SIA 262 et le groupe de travail SIA 215/1

CFF	Chemins de fer fédéraux suisses
Empa	Eidgenössische Materialprüfungs- und Forschungsanstalt
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
ETH Zürich	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
OFROU	Office fédéral des routes
SSE	Société Suisse des Entrepreneurs
SUPSI	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana

Groupe de travail SIA 215/1

		Représentant de
Président	Frank Winnefeld, Dr. rer. nat., dipl. Chem. Dübendorf	Empa
Membres	Fernand Deillon, dipl. Chem.-Ing. FH/SIA, Wildegg	Laboratoire de matériaux
	Peter Kruspan, Dr. sc. nat. ETH, Würenlingen	Industrie
	Emanuel Meyer, dipl. Baumeister, Wildegg	Industrie
	Christian Paglia, Dr. sc. techn. ETH, Mendrisio	SUPSI
	Cyrill Spirig, dipl. Bau-Ing. FH, Luterbach	Industrie

Responsable Bureau SIA	Heike Mini, dipl. Bau-Ing. TU/SIA, Zurich

Adoption et validité

La Commission centrale des normes de la SIA a adopté la présente norme SIA 215/1 le 6 mars 2025.

Elle est valable dès le 1er mai 2025.

Elle remplace le cahier technique SIA 2049 *Exigences relatives aux nouveaux ciments*, édition 2014.

Copyright © 2025 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle, d'enregistrement ainsi que de traduction sont réservés.